



EXAMEN DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE DRAGAGE À PROXIMITÉ D'UN QUAI DU PORT DE SYDNEY

Contexte

La Division de la gestion de l'habitat de Pêches et Océans Canada, région des Maritimes, participe actuellement à l'évaluation environnementale d'un projet de dragage d'environ 160 000 mètres cubes de sédiments contaminés juste en face du quai de Provincial Energy Venture's dans le port de Sydney en Nouvelle-Écosse, afin de déterminer si ce projet pourrait avoir des effets négatifs sur le poisson et son habitat. En tant qu'autorité responsable en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, Pêches et Océans Canada doit faire une évaluation afin de déterminer l'importance des effets environnementaux associés au projet. La Direction générale de la gestion des écosystèmes de Pêches et Océans Canada a demandé que le secteur des Sciences de Pêches et Océans Canada examine l'ébauche de l'évaluation environnementale et traite certaines questions précises.

La Division de la gestion de l'habitat de Pêches et Océans Canada se servira des conseils du secteur des Sciences de Pêches et Océans Canada pour respecter les exigences réglementaires prescrites par la *Loi sur les pêches* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Les conseils du secteur des Sciences de Pêches et Océans Canada seront également transmis aux autres ministères fédéraux (Transports Canada, Environnement Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Santé Canada) et provinciaux (ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse) participant à l'évaluation environnementale. Environnement Canada se servira peut-être de ces conseils pour appuyer ses exigences réglementaires en vertu de l'article 36 de la *Loi sur les pêches*.

Les questions précises qui ont été adressées au secteur des Sciences de Pêches et Océans Canada étaient les suivantes :

- Quels sont les risques potentiels pour la santé des poissons associés à la remise en suspension de sédiments contaminés définie à l'annexe C de l'évaluation environnementale et à la décantation de l'eau au site de mise en dépôt contrôlé?
- Existe-t-il des mesures d'atténuation qu'il faudrait étudier en plus de celles déjà proposées pour aborder les problèmes des sédiments contaminés, de la qualité de l'eau et de la santé des poissons?
- Y a-t-il des composantes de surveillance et d'analyse à inclure dans le plan d'étude de suivi des effets sur l'environnement pour aborder les problèmes des sédiments contaminés, de la qualité de l'eau et de la santé des poissons?

Le présent rapport de réponse des Sciences découle du processus spécial de réponse des Sciences régional de mai 2012 concernant l'examen d'une évaluation environnementale d'un projet de dragage de quai au port de Sydney.

Le processus spécial de réponse des Sciences régional de Pêches et Océans Canada a été utilisé pour examiner l'évaluation environnementale et fournir de la rétroaction en raison du court délai permettant d'offrir des conseils et du fait que les conseils seront utiles dans le cadre d'un processus à plus grande échelle de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Renseignements de base

Le travail en vue du projet d'approfondissement de l'approche liée au quai de Provincial Energy Venture comprend l'élimination de sédiments de fond à une élévation de -16,5 m, dans une zone de 178 620 m² située devant le quai de Provincial Energy Venture au port de Sydney, en Nouvelle-Écosse. Un dragage doit être effectué sur une superficie d'environ 160 000 m³, avec une marge de manœuvre en cas de surdragage de 40 000 m³. La superficie de 178 620 m² de la zone touchée par le dragage sert à mesurer les exigences liées à la compensation de l'habitat. D'autres aspects du projet, qui seront décrits plus tard, entreront également en ligne de compte dans le calcul de la compensation de l'habitat. Le dragage sera effectué à l'aide d'équipement de dragage mécanique ou hydraulique marin, constitué soit d'une drague à succion ou d'une grue munie d'une barge et d'une drague écologique. Tous les déblais seront transférés et éliminés à un site de mise en dépôt contrôlé nouvellement construit sur l'aire des hauts-fourneaux de la propriété louée de Provincial Energy Venture. De plus amples renseignements sur le projet de développement proposé figurent dans le Registre canadien d'évaluation environnementale, sous le numéro de projet 11-01-65139.

Analyse et réponse

Question 1 : Quels sont les risques potentiels pour la santé des poissons associés à la remise en suspension de sédiments contaminés définie à l'annexe C de l'évaluation environnementale et à la décantation de l'eau au site de mise en dépôt contrôlé?

Bon nombre d'effets peuvent être liés à l'exposition à l'eau, aux particules en suspension et aux sédiments du bras sud du port de Sydney. Les concentrations relevées des contaminants présents dans les sédiments peuvent avoir des effets toxiques au niveau moléculaire (lipide), biochimique (les enzymes représentent les défenseurs biochimiques de première ligne), infracellulaire ou cellulaire (système immunitaire), cutané (tumeurs), organique (malformations), individuel (comportement, croissance, reproduction), de la population (génétique), communautaire (abondance et diversité de l'espèce) et écosystémique (atteindre les espèces en péril). Un exemple des effets toxiques possibles, selon les niveaux de complexité croissante, est donné entre parenthèses après tous ces niveaux de toxicité possibles. On a démontré que les niveaux d'effets inférieurs (chimiques et biochimiques) apparaissent après une exposition à court terme, alors que les effets au niveau de la population, de la communauté et de l'écosystème apparaissent après une exposition s'étalant sur une plus longue période. Le temps requis pour générer une toxicité dépend de la concentration et du mélange de contaminants, ainsi que de la biodisponibilité de ces derniers et de la sensibilité de l'espèce. Le défi que présente l'étude de la toxicité est que les résultats dépendent du niveau, du temps et de l'espèce.

Les contaminants organiques sont plus susceptibles de contaminer les organismes lorsque ces derniers ingèrent une proie ou des particules contaminées que lorsqu'ils respirent l'eau, puisque les contaminants organiques sont lipophiliques et préfèrent se lier aux particules organiques riches plutôt que de rester dans l'eau salée. Selon l'évaluation environnementale, les niveaux sont supérieurs à ceux indiqués dans les recommandations du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) sur la qualité des sédiments en ce qui concerne les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les biphényles polychlorés, ce qui signifie qu'ils présentent une forte probabilité de toxicité. Toutefois, parmi les 18 métaux figurant dans les recommandations du Conseil canadien des ministres de l'environnement, seul l'arsenic dépasse les valeurs recommandées dans les 20 échantillons, et 5 autres métaux dépassent les valeurs figurant

dans certains des 20 échantillons prélevés, soit le cuivre (3/20), le plomb (2/20), le sélénium (2/20), le thallium (1/20) et le zinc (6/20) (pages 34, 39 et 96 de l'évaluation environnementale). Les concentrations d'hydrocarbures aromatiques polycycliques varient pour les composés individuels en ce qui a trait à leur probabilité prévue de toxicité. Les métaux diffèrent de leur biodisponibilité selon qu'ils sont organométalliques (comportement semblable aux hydrocarbures aromatiques polycycliques et aux biphényles polychlorés) ou non.

Différents pays ont publié un ensemble de valeurs inférieures et supérieures liées à la toxicité, qui a été précisé avec le temps. Un exemple plus récent est le pyrène, qui est également abondant dans les échantillons analysés à l'heure actuelle. La Convention d'Oslo et de Paris pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est recommande que les niveaux naturels de pyrène dans les sédiments dans l'est de l'Atlantique ne dépassent pas 13 ng/g. Parmi les 27 valeurs de concentration rapportées pour le pyrène dans le tableau 1 de l'évaluation environnementale (page 100), 2 valeurs sont inférieures à 0,05 µg/g et 2 valeurs sont inférieures à 0,40 µg/g, les autres se situant entre 6,2 et 200 µg/g. Les valeurs de concentration moyenne et médiane sont de 30,9 et de 15 µg/g respectivement, et sont ainsi supérieures aux valeurs recommandées sur la qualité des sédiments du Conseil canadien des ministres de l'environnement et 10 000 fois supérieures aux valeurs recommandées de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. La deuxième ligne du tableau 1 de l'évaluation environnementale ne comprend pas de description des noms d'échantillons. Par conséquent, il s'est avéré impossible de fournir des commentaires sur la relation entre ces niveaux de concentration supérieurs et les échantillons ayant servi à l'identification. Il est probable que la toxicité des hydrocarbures aromatiques polycycliques est additive. Les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les biphényles polychlorés et les métaux ont des effets synergiques et antagonistes. Une concentration de métaux, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques et de biphényles polychlorés supérieure aux recommandations sur la qualité des sédiments fait ressortir le fait que les sédiments doivent être examinés attentivement afin de déterminer le risque pour le biote.

Une publication de Smith *et al.* (2009) décrit la contamination dans le port de Sydney et les taux de sédimentation des particules. Elle révèle des niveaux inférieurs de produits chimiques dans la couche de surface de 20 à 50 cm des sédiments recouvrant les matières plus contaminées d'origine industrielle. La couche de surface provient du transport atmosphérique et des émissaires d'évacuation. Bien que cette couche soit relativement moins contaminée que les sédiments plus profonds, une série d'études menées dans le port d'Halifax et ailleurs ont démontré les effets négatifs que ces effluents peuvent avoir sur le biote présent (Hellou *et al.* 2003, 2008, 2009, 2012 et Marklevitz *et al.* 2008a et b). En plus des animaux qui vivent dans les zones situées directement sur les sédiments dragués ou autour de ceux-ci, les produits transportés peuvent également avoir des effets sur les animaux se trouvant à l'extérieur des zones draguées ou sur ceux vivant dans la colonne d'eau et qui sont exposés aux sédiments en suspension. La remise en suspension des sédiments, l'élimination de près d'un mètre de sédiments et le ruissellement des sédiments transportés à terre peuvent tous avoir des effets. Les animaux risquent d'être privés d'oxygène et exposés à la toxicité émanant de l'abondance des principaux polluants. Le floc formé par la remise en suspension des sédiments ou la décantation de l'eau de la côte sera disponible pour les organismes filtreurs au cours d'une période plus courte que celle pour les organismes sédimentaires (p. ex. poissons et invertébrés). Les organismes filtreurs bivalves sont à même d'éviter et de repousser les particules; toutefois, les organismes des sédiments auront besoin de plus de temps pour s'échapper et seront plus touchés, en fonction de leur réponse comportementale.

Il est difficile de commenter de façon précise les espèces qui seront le plus touchées, puisque le relevé offre des données qualitatives, plutôt que des données précises sur l'abondance et la

taxonomie de l'espèce. Le relevé est limité, puisqu'il ne représente qu'un aperçu dans le temps du 27 novembre au 4 décembre 2011 et que le dragage doit avoir lieu en juillet 2012. De plus, il n'existe aucune comparaison entre l'approche vidéo utilisée pour le bras sud et celle utilisée pour un site de référence. Une comparaison plus élaborée pourrait appuyer des conclusions au sujet des estimations de l'abondance et de la diversité des espèces annuelles et saisonnières.

Parmi les effets préoccupants liés au dragage figurent les répercussions sur les espèces qui ont pondu des œufs ou qui fraient au cours de cette période. Ces espèces de poisson comprennent la capucette, la sigouine de roche, la tanche-tautogue, la merluche et le poisson plat, telles qu'elles sont mentionnées dans le document (pages 5 et 7 de l'annexe D de l'évaluation environnementale). La sigouine de roche et la plie rouge fraient au cours de l'hiver et les autres poissons, au cours de l'été. L'éclosion des œufs de crabe se produit également au cours de l'été. On sait que les homards se déplacent dans des eaux plus profondes au moment où cette vidéo a été prise; en d'autres temps, y compris lorsque le dragage doit avoir lieu (juillet 2012), ils pourraient se trouver dans le bras sud. L'extrusion des œufs (les œufs sont fécondés et attachés sous la queue du homard) se produit au cours des mois d'été et peut varier de la mi-juin à août ou même septembre, selon la température de l'eau (Pezzack, communication personnelle, 2012).

Question 2 : Existe-t-il des mesures d'atténuation qu'il faudrait étudier en plus de celles déjà proposées pour aborder les problèmes des sédiments contaminés, de la qualité de l'eau et de la santé des poissons?

Cette question n'est pas entièrement abordée dans le cadre de l'évaluation environnementale. Elle se réfère plutôt au projet antérieur sur le dragage du chenal principal. Le cas précédent diffère pour ce qui est du type de sédiments (sablonneux et gros grains) et du niveau de contaminants. Les sédiments dans le bras sud sont beaucoup plus fins et le niveau de contaminants est plus élevé. Il y a peu de façons de minimiser la remise en suspension des sédiments et les solutions proposées ne sont pas très explicites, mais réalistes.

Les mesures d'atténuation doivent tenir compte des écoservices perdus dans les communautés benthiques détruites, de même que de l'habitat physique et elles pourraient comprendre des mesures de compensation de l'habitat. Des efforts devraient être prévus pour déterminer si des homards sont présents avant le dragage et, si cela est jugé nécessaire, pour les déplacer. Dans le but d'atténuer les effets possibles sur les homards, le dragage pourrait être réalisé en hiver, mais d'autres espèces figurant dans la vidéo, comme la sigouine de roche et la plie rouge, pourraient être en période de frai (Scott et Scott 1988). À l'instar des travaux effectués dans le chenal principal, des efforts devraient également être déployés pour contenir les fluides de dragage.

Question 3 : Existe-t-il des composantes de surveillance et d'analyse à inclure dans le plan d'étude de suivi des effets sur l'environnement pour aborder les problèmes des sédiments contaminés, de la qualité de l'eau et de la santé des poissons?

Le document ne comprend pas suffisamment de renseignements sur la santé des poissons. La présente évaluation environnementale et d'autres évaluations environnementales effectuées dans le port de Sydney reposent sur l'examen de la présence de contaminants dans les sédiments, du transport des particules, de trois tests de survie/létalité, de même que sur l'examen des espèces présentes dans les habitats pélagique et benthique d'un point de vue qualitatif.

Pour ce qui est du biote, cet habitat est contaminé depuis presque un demi-siècle et, pour donner un sens aux résultats obtenus à l'aide d'un programme de surveillance après le dragage, il est important d'établir des attentes quantitatives (âge et abondance de l'espèce) avant et après le dragage.

Les réponses à la question 1 démontrent les répercussions potentielles sur le biote et, idéalement, le suivi devrait comprendre des tests de toxicité autres que le test de la concentration létale 50 moins coûteux et moins précis (léthalité de 50 % de la population). Les tests de sensibilité doivent être menés avant et après le dragage, pour déterminer si un changement s'est produit. Il doit y avoir au moins trois tests séparés pour les algues, les invertébrés sédimentaires et les poissons. Ces tests devraient couvrir les paramètres ultimes de survie, de croissance et de reproduction (pour une période supérieure à une semaine, p. ex. publication de tests de 28 jours). Ces tests révéleraient les effets sur le niveau de population.

Si une répercussion importante est notée dans le cadre des trois tests, des tests sur la biodisponibilité des contaminants pour le biote présent et sur les effets à des niveaux de complexité inférieurs (p. ex. infracellulaires ou cellulaires) doivent être réalisés après le dragage. En l'absence d'une espèce qui habite sélectivement dans le bras sud, un représentant bivalve d'un organisme filtreur et un organisme amphipode ou polychète sédimentaire sera nécessaire pour effectuer un suivi après une période de temps appréciable supérieure à 28 jours (selon le délai nécessaire pour obtenir l'état stable mentionné dans le document).

Conclusion

Divers effets peuvent être liés à l'exposition à l'eau, aux particules en suspension et aux sédiments du bras sud du port de Sydney. Les concentrations relevées des contaminants présents dans les sédiments peuvent avoir des effets toxiques au niveau moléculaire (lipide), biochimique (les enzymes représentent les défenseurs biochimiques de première ligne), infracellulaire ou cellulaire (système immunitaire), cutané (tumeurs), organique (malformations), individuel (comportement, croissance, reproduction), de la population (génétique), communautaire (abondance et diversité de l'espèce) et écosystémique (atteindre les espèces en péril).

Les niveaux d'hydrocarbures aromatiques polycycliques et de biphényles polychlorés dépassent les recommandations sur la qualité des sédiments du Conseil canadien des ministres de l'environnement, ce qui signifie une forte probabilité de toxicité. Toutefois, parmi les 18 métaux figurant dans les recommandations du Conseil canadien des ministres de l'environnement, seul l'arsenic dépasse les valeurs recommandées dans les 20 échantillons, et 5 autres métaux dépassent les valeurs figurant dans certains des 20 échantillons prélevés, soit le cuivre (3/20), le plomb (2/20), le sélénium (2/20), le thallium (1/20) et le zinc (6/20).

Les valeurs de concentration moyenne et médiane du pyrène sont de 30,9 et de 15 µg/g respectivement et elles sont ainsi supérieures aux recommandations sur la qualité des sédiments du Conseil canadien des ministres de l'environnement et 10 000 fois supérieures aux recommandations de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. Il est probable que la toxicité des hydrocarbures aromatiques polycycliques est additive, et les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les biphényles polychlorés et les métaux peuvent avoir des effets synergiques et antagonistes. Une concentration de métaux, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques et de biphényles polychlorés supérieure aux recommandations sur la qualité des sédiments fait ressortir le fait que les sédiments doivent être examinés attentivement pour déterminer le risque pour le biote.

Il est difficile de commenter de façon précise les espèces qui seront le plus touchées, puisque le relevé offre des données qualitatives, plutôt que des données précises sur l'abondance et la taxonomie de l'espèce. Le relevé est limité, puisqu'il ne représente qu'un aperçu dans le temps du 27 novembre au 4 décembre 2011 et que le dragage doit avoir lieu en juillet 2012. De plus, il n'existe aucune comparaison entre l'approche vidéo utilisée pour le bras sud et celle utilisée pour un site de référence. Une comparaison plus élaborée pourrait appuyer des conclusions au sujet des estimations de l'abondance et de la diversité des espèces annuelles et saisonnières.

On sait que les homards se déplacent dans des eaux plus profondes au moment où cette vidéo a été prise; en d'autres temps, y compris lorsque le dragage doit avoir lieu (juillet 2012), ils pourraient se trouver dans le bras sud. Il est possible que la période de frai se produise au moment où l'on propose d'effectuer le dragage.

Les sédiments dans le bras sud sont beaucoup plus fins et le niveau de contaminants est plus élevé que dans le chenal principal du port de Sydney. Il y a peu de façons de minimiser la remise en suspension des sédiments et les solutions proposées dans l'évaluation environnementale ne sont pas très explicites, mais réalistes. À l'instar des travaux effectués dans le chenal principal, des efforts devraient également être déployés pour contenir les fluides de dragage.

Le document ne comprend pas suffisamment de renseignements sur la santé des poissons. La présente évaluation environnementale et d'autres évaluations environnementales effectuées dans le port de Sydney reposent sur l'examen de la présence de contaminants dans les sédiments, du transport des particules, de trois tests de survie/létalité, de même que sur l'examen des espèces présentes dans les habitats pélagique et benthique d'un point de vue qualitatif. Il existe de nombreuses répercussions potentielles sur le biote et, idéalement, le suivi devrait comprendre des tests de toxicité autres que le test de la concentration létale 50 moins coûteux et moins précis (létalité de 50 % de la population). Les tests de sensibilité doivent être menés avant et après le dragage, pour déterminer si un changement s'est produit. Il doit y avoir au moins trois tests séparés pour les algues, les invertébrés sédimentaires et les poissons. Ces tests devraient couvrir les paramètres ultimes de survie, de croissance et de reproduction (pour une période supérieure à une semaine, p. ex. publication de tests de 28 jours). Ces tests révéleraient les effets sur le niveau de population. Si une répercussion importante est notée dans le cadre des trois tests, des tests sur la biodisponibilité des contaminants pour le biote présent et sur les effets à des niveaux de complexité inférieurs (p. ex. infracellulaires ou cellulaires) doivent être réalisés après le dragage.

Collaborateurs

<u>Nom</u>	<u>Affiliation</u>
Jocelyne Hellou	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Eddy Kennedy	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Angelica Silva	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Brent Law	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Tom King	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
John Smith	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Claudio Dibaccio	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Melissa Wong	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Doug Pezzack	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Trevor Floyd	Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes

Tana Worcester
Donald Humphrey

Sciences (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes
Gestion de l'habitat (Pêches et Océans Canada), région des Maritimes

Approuvé par

Alain Vézina

Directeur régional des Sciences, Région des Maritimes, Pêches et Océans Canada
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Téléphone : 902-426-3490

Date : 15 juin 2012

Sources de renseignements

- Hellou, J., Beach, D.G., Leonard, J., Banoub, J.H. 2012. Integrating field assessments with laboratory exposures to assess ecosystem health. *Polycyclic Aromat. Compd.* 32:97-132.
- Hellou, J., Yeats, P., Steller, S., Gagne, F. 2003. Chemical contaminants and biological indicators of mussel health during gametogenesis. *Environ. Toxicol. Chem.* 22:2080-2087.
- Hellou, J., Johnston, D., Cheeseman, K., Gronlund, A., Desnoyers, E., Leonard, J., Robertson, S. 2009. Bioavailability and Bioaccumulation of PAH in Amphipods Exposed to Reference and Harbor Sediments. *Polycyclic Aromat. Compd.* 29, 1:12-27.
- Hellou, J., Cheeseman, K., Desnoyers, E., Johnston, D., Jouvenelle, M.L., Leonard, J., Robertson, S., Walker, P. 2008. A non-lethal chemically based approach to investigate the quality of harbour sediments. *Sci. Total Environ.* 389:178-187.
- Marklevitz, S.A.C., Almeida, E., Flemming, J., Hellou, J. 2008a. Determining the quality of sediments and assessing the bioavailability of contaminants. Part 1. Variables affecting the behavioural response of *Ilyanassa obsoleta* towards contaminated harbour sediments. *J. Soil. Sediment.* 8:86-91.
- Marklevitz, S.A.C., Almeida, E., Flemming, J., Hellou, J. 2008b. Determining the quality of sediments and assessing the bioavailability of contaminants. Part 2. Behavioural response of *Ilyanassa obsoleta* towards contaminated harbour sediments. *J. Soil. Sediment.* 8:92-97.
- Scott, W.B., Scott, M.G. 1988. Atlantic Fishes of Canada. *Bull. Can. Sci. Halieut. Aquat.* n° 219, 731 p.
- Smith, J.N., Lee, K., Gobeil, C., Macdonald, R. 2009. Natural rates of sediment containment of PAH, PCB and metals inventories in Sydney Harbour, Nova Scotia. *Sci. Total Environ.* 407:4858-4869.

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
C.P. 1006, succursale B203
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070
Télécopieur : 902-426-5435
Courriel : XMARMRAP@dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs

ISSN 1919-3793 (imprimé)
ISSN 1919-3815 (en ligne)
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012

An English version is available upon request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2012. Examen de l'évaluation environnementale du projet de dragage à proximité d'un quai du port de Sydney. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2012/018.